

La France se stalinise : fresque anti-RN, fausses procurations...

écrit par Maxime | 14 juillet 2024

Hello ! Je ne sais pas par
quelle opération mais j'ai
une procuration pour aller
voter pour toi aujourd'hui...



Marie Carmen LOPPION vous a donné
une procuration pour le **07 juillet 2024**
pour voter à sa place dans la commune
d'Angoulême (16) au
bureau n°0025
**ECOLE MATERNELLE PAULINE
KERGOMARD - SALLE ACTIVITE
6 BOULEVARD PIERRE CAMUS à
ANGOULEME(16)**

Hello ! Je ne sais pas par quelle opération mais j'ai une procuration pour aller voter pour toi aujourd'hui...



Marie Carmen LOPPION vous a donné une procuration pour le 07 juillet 2024 pour voter à sa place dans la commune d'Angoulême (16) au bureau n°0025
ECOLE MATERNELLE PAULINE
KERGOMARD - SALLE ACTIVITE
6 BOULEVARD PIERRE CAMUS à
ANGOULEME(16)

Screenshot

La France entre en stalinisation avancée...

Une enseignante d'école primaire remet à un député NUPES (NFP) une fresque anti-RN... les bambins auraient eux-mêmes imaginé les messages politiques à la gloire de la parlementaire écologiste et contre le RN...

<https://www.leparisien.fr/elections/legislatives/il-faut-combattre-le-rn-une-fresque-offerte-par-des-eleves-lyonnais-a-une->

L'enseignante d'une école primaire de Lyon a remis une fresque, réalisée par ses élèves et portant des messages politiques, à la députée écologiste Marie-Charlotte Garin.

« Il faut combattre le RN », « vous êtes la meilleure députée »... Le rectorat de Lyon a ouvert une enquête pour des soupçons de manquement à l'obligation de neutralité, après qu'une institutrice d'une école primaire a remis une fresque à une députée, a révélé vendredi [BFMTV](#).

La députée écologiste du Nouveau Front populaire [Marie-Charlotte Garin](#), réélue dans la 3e circonscription du Rhône, a publié jeudi une vidéo – depuis retirée – sur son compte X (ex-Twitter), où on la voit dérouler cette fresque réalisée par des enfants de l'école Gilbert Dru, située dans le VIIe arrondissement de Lyon.

Sur cette fresque, qui lui a été remise par une institutrice de l'établissement lors de la proclamation dimanche [des résultats des législatives](#), sont inscrits des messages tels que « Il faut combattre le RN », « continuez, vous êtes sur la bonne voie », « on compte sur vous, fini les racistes et les fascistes », « vous êtes la meilleure députée », ou « empêcher l'R de la N ».

Le rectorat a ouvert une enquête et a indiqué à BFMTV être « actuellement en train d'étudier les éléments pour savoir s'il y a eu manquement à l'obligation de neutralité ou non ». Les enseignants du public doivent respecter cette obligation, qui leur interdit de « manifester (leurs) convictions qu'elles soient religieuses, philosophiques ou politiques, à l'égard des usagers et de ses collègues », rappelle [le site service public](#).

Sollicitée par le média, l'élue a indiqué que les enfants l'avaient vue « plusieurs fois en plusieurs semaines. Ça crée

du lien forcément, ils s'attachent à une figure sans penser au parti ». « Ils devaient m'écrire une carte et finalement ils ont fait cette fresque, leur maîtresse les a laissés libre d'écrire ce qu'ils voulaient avec des mots issus de leur spectacle mais aussi des mots d'encouragement », a également affirmé la députée, qui avait accompagné les élèves à l'Assemblée nationale dans le cadre d'un projet de classe.

Waouh, ils sont forts à 6 ans... pour jouer avec les lettres et écrire « empêcher l'R de la N » alors qu'ils viennent juste d'apprendre l'alphabet... bravo les petiots surdoués...

L'institutrice va s'en sortir indemne, visiblement, puisqu'elle prétend que les enfants ont conçu seuls ces messages. Toujours est-il que son projet pédagogique est mauvais, les enfants en question n'ayant pas le droit de voter, ils ne sont pas censés avoir un discernement suffisant pour s'exprimer sur un sujet politique ou électoral.

En quoi un député a-t-il sa place dans une école ?

En quoi écrire à un député relève-t-il d'un projet pédagogique à l'école primaire, quand les enfants ont tant à apprendre par ailleurs ?

Les sujets d'imagination ne sont-ils pas assez nombreux pour leur permettre de s'exercer à rédiger ?

Les enfants auraient ainsi vu "plusieurs fois en plusieurs semaines » la candidate NFP ; n'est-ce pas la preuve d'un manquement de l'enseignante à son obligation de neutralité ?

Cela semble en tout cas une nouvelle preuve de la dérive idéologique des milieux scolaires...

Stalinisation encore lorsqu'une électrice découvre qu'une procuration existe à son nom lors du scrutin et donc qu'une autre personne aurait pu voter pour elle.

Ayant participé récemment à un dépouillement (<https://resistancerepublicaine.com/2024/07/01/depouillement-un-gauchiste-fait-caca-nerveux-a-cause-dune-crotte-de-mouche-sur-un-bulletin-rn/>), il me semble que c'est peut-être à ce stade en particulier qu'il peut y avoir des fraudes électorales. On ne fait pas vérifier les procurations aux scrutateurs. Seul le bureau restreint (le *politburo* ?) en est chargé.

Le bon peuple dépouille les enveloppes qu'on lui remet mais qui dit qu'il n'y a pas des électeurs fantômes dans le lot... ?

A l'heure de la vidéosurveillance, on gagnerait à placer une caméra qui filme l'ensemble des opérations pour s'assurer dans chaque bureau que les urnes ne soient pas bourrées de bulletins issus de fausses procurations... mais bizarrement cela ne semble pas être venu à l'esprit de nos têtes bien pensantes... **à moins que cela arrange tant LFI que la Macronie, le RN grand favori à l'issue du premier tour se retrouvant bizarrement 3ème à l'issue du second !**

Dans tous les bureaux de vote, les assesseurs sont en mesure de vérifier la validité des procurations. Celle qui donnait procuration à Carole pour Marie était rigoureusement exacte.

Elle n'avait pas fait de procuration. Pourtant, l'assesseur lui dit à son arrivée au bureau de vote à Angoulême : « J'ai bien une procuration en règle. Quelqu'un d'autre aurait pu voter pour vous ».



« Hello ! J'ai une procuration pour aller voter pour vous. Une erreur ? » Marie Loppion, une trentenaire d'Angoulême, a reçu ce drôle de message, signé Carole, sur Messenger, dimanche dernier, jour du deuxième tour des élections législatives. Problème : les deux femmes ne se connaissent pas. « Surtout, je n'ai donné procuration à personne », s'étonne Marie. Carole a fait suivre le document attestant qu'elle possédait bien la dite procuration, en son nom.

Tout est exact : les deux prénoms « Marie, Carmen », le nom « Loppion », le bureau de vote « École Pauline Kergomard à Angoulême » avec le bon numéro. Quand Marie est allée déposer son bulletin dans l'urne, elle a vérifié auprès de l'un des assesseurs mobilisés, Vincent You -par ailleurs adjoint aux finances à la mairie d'Angoulême-. « J'ai bien une procuration en règle. Quelqu'un d'autre aurait pu voter pour vous ».

Comment cela est-il possible ? L'élu angoumoisien a mené l'enquête auprès de la préfecture. Et résolu cette étrange énigme. Il s'agit d'une « erreur humaine ». Il apparaît qu'un inconnu (on ne saura peut-être jamais qui) s'est présenté dans une gendarmerie, un commissariat ou un consulat avant les élections pour réaliser une procuration à l'attention de Carole. L'agent qui l'a reçu a saisi sur l'ordinateur sa date

de naissance qui est exactement la même que celle de Marie. Mais il n'a pas vérifié le nom adossé à cette date. « C'est un point de fragilité » identifié à cette occasion, constate Vincent You.

[https://www.charentelibre.fr/charente/la-vraie-fausse-procurat
ion-en-raison-d-une-bourde-une-angoumoisine-aurait-pu-voter-a-
la-place-d-une-inconnue-20520843.php](https://www.charentelibre.fr/charente/la-vraie-fausse-procurat
ion-en-raison-d-une-bourde-une-angoumoisine-aurait-pu-voter-a-
la-place-d-une-inconnue-20520843.php)